**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 22 (1893)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Correspondance

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

3° D'après ce qui a été dit précédemment, le volume engendré par le trapèze $A\,C\,D\,B$ sera égal à la somme des volumes de deux cônes et d'un cylindre.

Volume d'un cône :

$$\frac{1}{3}\pi\,\overline{CE}^2 \times AE = \frac{1}{3}\pi \times \frac{3R^2}{4} \times \frac{R}{2} = \frac{\pi R^3}{8}.$$

Volume du cylindre :

$$\pi\,\overline{CE}^2 \times CD = \pi \times \frac{3R^2}{4} \times R = \frac{3\pi R^3}{4}$$

Volume total : $\frac{2\pi R^3}{8} + \frac{3\pi R^3}{4} = \pi R^3.$

Puisque $R = 1^{dm}$, le volume sera égal à $\pi = 3^{dmc}$, 1416.

## Nouveaux problèmes

21. Un distillateur expédie à un marchand une barrique pleine d'alcool; le marchand la lui retourne pleine de vin. Sachant que les frais de transport dans une seule direction s'élèvent à 12 fr. par 100 kg., et qu'il a été payé en tout 31 fr. 20, trouver quelle est la contenance de la barrique et comment le prix total de transport doit être réparti. La barrique pleine d'eau pèserait 141 kg.; la densité de l'alcool est 0,79 et celle du vin 0,99.

22. Un champ rectangulaire $A\,B\,C\,D$ doit être partagé entre deux héritiers, de manière que les deux parties soient entre elles comme 2 est à 3, et que chacun des propriétaires puisse se rendre à une source $O$ située sur un grand côté $A\,B$ du champ et à une distance de $A$ égale à $\frac{AB}{5}$. La ligne de partage étant $O\,P$, trouver la place du point $P$ sur $C\,D$.

P.-Jos. Æbischer.

# CORRESPONDANCE

*Bagnères, 15 février 1893.*

Monsieur le Directeur,

Invité par une lettre de M. D. Plancherel, dont je suis très flatté et à la fois reconnaissant, de donner quelques explications complémentaires sur mon syllabaire, je viens vous demander une place pour la réponse. Je voudrais, pour aujourd'hui, circonscrire le débat

à une question de principe : l'*emploi de la phrase, au début de l'enseignement de la lecture.* Abonnés et lecteurs du *Bulletin,* nous cherchons tous de bonne foi la vérité. Ce serait une grave erreur de penser que l'on peut arriver à la vérité méthodologique par un autre moyen que la discussion libre, franche et éclairée. Avec la liberté, la vérité est toujours sûre du lendemain. Honneur donc à M. Horner, notre maître à tous, qui vient d'ériger une tribune dans les colonnes hospitalières du *Bulletin,* avec autant de loyauté que de désintéressement, et dont j'accepte d'avance la sentence arbritrale sur la question en litige, *car en toutes choses il faut conclure.* Honneur aussi à M. D. Plancherel qui *a tiré le premier* et ouvert les débats par une lettre à la fois concise et pleine de courtoisie. Et comme ici le but de la discussion est l'amélioration et non la victoire, je rappellerai à M. D. Plancherel et aux amis du progrès des méthodes les paroles de Jeanne d'Arc à ses hommes d'armes : *Combattons, Dieu triomphera !*

Je vais donc m'efforcer de prouver que l'*emploi de la phrase au début de l'enseignement de la lecture* 1° est fondé sur la nature, la raison et l'histoire ; 2° n'est pas au-dessus de la portée intellectuelle de l'enfant ; 3° n'implique pas l'obligation immédiate d'étudier et de savoir *de suite* pertinemment tous les éléments de la phrase.

Le temps m'a manqué pour traiter la question avec tous les détails qu'elle exigerait ; je vous demande la permission de ne vous adresser que le plan sommaire, mais, je crois suffisamment clair, de mon article

1° L'éducation intellectuelle comprend le développement des facultés et l'acquisition de la science ; elle ne peut se faire que par le moyen de la pratique de la langue ou de la phraséologie, ou de la phrase, dans les quatre arts d'entendre, de parler, de lire et d'écrire, en dehors de laquelle il n'y a que *cacologie.* Les qualités et les défauts de l'éducation intellectuelle et de la phraséologie sont connexes. En effet, la phraséologie est la manifestation, l'aliment, la lumière etc. des facultés intellectuelles ; il faut donc la cultiver avec soin, longtemps, d'après une bonne méthode etc., et surtout éviter les exercices contraires qui choquent, déforment, affaiblissent l'esprit.

Le langage d'action ou naturel (gestes, ton de voix, jeu de la physionomie... dont chaque élément exprime une idée, un sentiment, *tu es gentil, je t'aime bien)* et le langage articulé ou conventionnel ont été enseignés à l'enfant par le moyen de la phraséologie ; il en est de même des autres matières, telles que l'étude des vignettes, les leçons de choses, le calcul mental..., soit en famille, soit à l'éole, soit avant le syllabaire, soit simultanément. A 5 ans, l'enfant parle par phrases d'une et plusieurs propositions complètes ; il doit donc être capable d'apprendre à lire à l'aide de phrases, placées sous des vignettes comme celles du 1er Livret, contenant une proposition simple et composée de mots préalablement familiers. Donc la nature de l'esprit et la marche de la méthode naturelle ou prototype prescrivent l'emploi de la phrase.

Les observations sur la phraséologie *en général* s'appliquent à la phrase de lecture, d'écriture..... simple procédé d'instruction ; les moyens doivent être subordonnées à la fin.

La phrase imprime un caractère pratique au syllabaire, ce qui est avantageux 1° pour le maître, 2° pour l'élève, et lui donne à bon droit le titre de *méthode naturelle ou maternelle.*

1° *Maître.* Toute personne qui sait lire peut donner la leçon

(moniteur, frère ou sœur aînée); l'école et la famille s'associent, union très désirable; le travail individuel et personnel, source de progrès, est facilité; l'instituteur donne seulement les rares et courtes leçons de théorie, etc.

2° *Elève.* Il s'intéresse aux *Petites Histoires* (nom donné par mes élèves aux phrases du syllabaire) dont quelques-unes sont actuelles, personnelles..... il aime ce changement de maîtres, lit en famille; la phrase moralise, instruit. Les textes suivis permettent à l'élève intelligent et laborieux d'aller plus vite. Le sens des mots n'est clairement défini qu'à l'aide de la phrase dans laquelle ils entrent. Les leçons de lecture peuvent, grâce à la phrase, être plus longues et plus fréquentes. Donc, la raison, comme la nature, conseille l'emploi de la phrase. Châteaubriand, Ampère, etc. ont appris à lire dans la Bible. Jacotot faisait apprendre par cœur et lire ensuite une phrase de Télémaque. M. Delbrück, directeur de l'*Education nationale,* fait lire des textes suivis et ne parle jamais à l'élève de voyelles, ni de consonnes; je cite ce passage dans la préface de mon syllabaire in-12 qui se trouve au Musée. M^lle^ Désir a publié un syllabaire très suivi, réputé excellent, par toutes les maîtresses que j'ai consultées, beaucoup plus compliqué que le mien; j'en envoie un échantillon au Musée. Tous les progrès et changements accomplis depuis un demi siècle tendent à rapprocher l'enseignement de la lecture de la phrase parlée.

2° L'art de lire, comme tout autre art, demande une préparation spéciale, naturelle et rationnelle, éloignée, prochaine et immédiate. L'enfant écoute et parle ensuite. Avant d'apprendre à lire, l'enfant doit 1° étudier les vignettes que Rollin appelle l'*écriture des ignorants;* 2° savoir prononcer correctement; 3° être familiarisé *d'avance* avec la signification et la prononciation de la phrase de lecture. La préparation prochaine consiste à analyser phonétiquement la phrase orale, à distinguer les mots longs, courts, les phrases à une idée, à deux, à trois idées. La préparation immédiate consiste à suivre de l'œil et à voix basse le maître lisant et faisant les exercices prescrits. (Voir le *Guide.)* L'enfant doit lire, quand il sait, comme pour la parole; il a parlé à son heure, l'un plus tôt, l'autre plus tard. L'enfant doit lire après le maître et rien que lire et reproduire la phrase en caractères imprimés, tous autres exercices étant supprimés. Donnez *préalablement* le désir d'apprendre à lire les Petites histoires.

3° Le début d'un art, même pour les adultes, est toujours informe et grossier. La pratique rend maître, dit le proverbe : *en forgeant, on devient frogeron,* d'où la nécessité de la répétition ennuyeuse de sa nature, mais qui l'est beaucoup moins ici, grâce à la phrase, à la multiplicité des maîtres, aux séries nombreuses d'exercices. La mère ne répète pas de suite et à satiété *papa, dada, lili.* L'assimilation se fait en raison directe de la curiosité. Un mot entendu pour la première fois ne laisse, comme son et sens, qu'une impression vague; celle-ci s'éclaircit, se complète par la répétition. L'enfant demandera lui-même à lire, quand il saura.

La lecture du *Guide du maître* et l'examen du 1^er^ Livret éclaireront et complèteront les observations précédentes.

*Résumé :* Lire d'abord l'écriture naturelle ou dessin et ensuite l'écriture conventionnelle ou alphabétique. La lecture alphabétique consiste à appliquer un ou plusieurs sons articulés connus, exprimant une idée, à des signes graphiques inconnus. Lire en pensant et penser en lisant. Lire et rien que lire, afin d'arriver au plut tôt

à la lecture courante. Pour apprendre à lire, il faut beaucoup de pratique et peu de théorie. Les élèves suivent d'abord de l'œil et à voix basse le maître lisant à haute voix et faisant les exercices prescrits, puis ils lisent seuls, quand ils savent, l'un plus tôt, l'autre plus tard. Lire d'abord les légendes des vignettes avec et sans le secours de celles-ci.

Je citerai dans une autre lettre les deux cas particuliers où j'ai été amené à renoncer à la méthode naturelle et à adopter un syllabaire à mots normaux.

Je recevrai avec reconnaissance les observations qui me seront adressées, quelles qu'elles soient.

G. Théodore.

# Chronique scolaire

**Confédération.** — Lundi, 30 janvier, se sont réunis au Palais fédéral, sous la présidence de M. Schenk, président du Conseil fédéral, les directeurs des quatre Expositions scolaires de Zurich, Berne, Neuchâtel et Fribourg, ainsi que les deux présidents des Sociétés d'instituteurs de la Suisse allemande et de Suisse romande. Le Musée pédagogique de Fribourg était représenté par son directeur, M. Léon Genoud.

On a examiné la question de l'envoi de deux délégués à Chicago, chargés d'étudier l'Exposition scolaire des peuples américains et de rapporter, pour nos collections, des modèles d'appareils et du matériel. La question a paru tellement importante que l'envoi de deux délégués, un pour la Suisse allemande et un pour la Suisse romande a été voté, pour autant que les sommes nécessaires seront mises à la disposition du département fédéral de l'Intérieur.

Dans une séance de relevée, les directeurs des quatre Expositions scolaires ont décidé la formation d'une *Union* de ces institutions, afin de travailler en commun et de compléter pour ainsi dire l'instruction professionnelle du corps senseignant suisse. Cette Union aurait pour but de permettre, entre ces établissements, des échanges réguliers, de manière à ce que leurs collections soient toujours aussi complètes que possible. Un autre côté utile serait la création d'un organe à bon marché, ou même gratuit, envoyé à tout le corps enseignant suisse, pour le tenir au courant de tous les progrès qui s'accomplissent journellement au point de vue de perfection des méthodes d'enseignement, du matériel et du mobilier scolaire.

Comme l'initiative de cette association venait en partie de Fribourg, le Musée pédagogique de cette ville a été choisi provisoirement comme vorort, et chargé de recevoir les observations des autres établissements et de présenter, dans une nouvelle conférence, qui aura lieu à Fribourg, en mars, un programme complet de travail.

**Fribourg** — *La Société des Arts et Métiers* vient de prendre l'initiative de la création d'un Technicum avec la coopération du canton et de la Confédération.

Le Technicum renfermerait les sections suivantes : 1° architecture (formation de bons ouvriers et de bons contre-maitres ou patrons